



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI**

Séance du 18/02/2025

Objet : Club Jeunes : demande de subvention Séjours

L'an deux mille vingt cinq et le 18 février à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, Mmes ROBERT Carole, BERNARD Myriam, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, DEYE Manuel, HOLIET Samuel.

Absents excusés ,Mme AILLAUD Marion, Mrs CHAMBRE Emmanuel, VARCIN Alexandre, AKLA Mohammed

Absents :MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, et

Procurations : Mme AILLAUD Marion a donné procuration à M. Samuel HOLIET.
M. VARCIN Alexandre a donné procuration à Mme FONTAINE Sonia.
M. Emmanuel CHAMBRE a donné procuration à Mme Carole ROBERT.

Monsieur GONCALVES Gilles a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2025

Application agréée E-legalite.com

Conseil Municipal du 18/02/2025

Délibération n° 2025/01/05

Objet : Club Jeunes : demande de subvention Séjours

Madame le Maire expose que le club Jeunes envisage de réaliser 2 séjours cette année

- En été un stage plongée à Saint Raphaël, coût : 3911.64€
- En décembre pour la fête des Lumières à Lyon, coût 3611.06€

Désormais, les demandes de subvention se font sur le site démarches simplifiées, et un comité réunissant les différents partenaires décide auprès de quel fond la subvention est sollicitée, ainsi que le pourcentage de participation.

Madame le Maire propose de solliciter une subvention pour financer ces séjours.

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider ces séjours,
- D'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention pour ces 2 projets.

Malijai,
Le 18 février 2025
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2025

Application agréée E-legalite.com